
[Imprimer](#)

Les six opérations de Paris Batignolles aménagement

Image

Un an et demi après son rapprochement avec la Semavip, la société publique locale d'aménagement (SPLA) Paris Batignolles aménagement pilote désormais six opérations dans la Capitale.

A l'origine chargée seulement de la ZAC Clichy-Batignolles (17e arr.), Paris Batignolles est devenue, depuis fin 2016 et son rapprochement avec la Semavip, multi-opérations : six à des stades différents en juillet 2018. L'équipe est aujourd'hui composée d'une direction de l'aménagement qui assure les phases d'études, de conception urbaine, etc. jusqu'au démarrage des travaux ; et d'une direction de l'ingénierie qui gère notamment la maîtrise d'ouvrage.

Si trois des secteurs que gère la SPLA sont très avancés dans leur réalisation (Clichy-Batignolles, Porte Pouchet – 17e arr. – et Paul Meurice-Porte des Lilas – 19-20e arr.), trois autres sont bien plus en amont. C'est le cas tout d'abord pour Saint-Vincent-de-Paul (14e arr.) dont une nouvelle version du projet, tenant compte de l'occupation temporaire du site (les Grands voisins), a été présentée le 15 juin dernier. 5 000 m² d'activités émergentes vont ainsi y être implantées alors que ce n'était pas prévu à l'origine. « Nous sommes dans une idée d'aménagement atypique pour lequel nous souhaitons garder l'esprit des Grands voisins, explique Jean-François Danon, directeur général de Paris Batignolles aménagement. D'une manière générale, cette expérience nous pousse à plus de concertation. » La commercialisation du premier lot - l'immeuble Lelong d'environ 11 500 m² - est lancée, avec une réflexion menée sur les logements en association avec les futurs habitants et une forte ambition en matière de développement durable.



« Déstandardisation » du logement

Saint-Vincent-de-Paul est vu comme « un laboratoire de ce que la SPLA souhaite faire en matière de

logement ». Sur l'îlot Lepage par exemple, 40 logements en habitat participatif sont programmés. La « déstandardisation » du logement, avec la logique d'espaces communs, se développe sur différentes opérations. « Comme d'autres structures, nous avons la volonté de faire évoluer notre manière d'aménager Paris », observe Jean-François Danon.

Concernant Chapelle Charbon (18e arr.), Paris Batignolles aménagement est titrée depuis le Conseil de Paris de début juillet. Le cœur de ce projet est un jardin de six ha qui sera livré en différentes phases, avec des contraintes de démolition importantes. 35 000 m² de constructions sont également programmés. La deuxième partie du projet sera mise en chantier après la fin des travaux du CDG express en 2023. Cette opération, en partie sur du foncier appartenant à la SNCF, comprend également une passerelle au-dessus du faisceau ferroviaire.

Enfin, la mairie a confié à la SPLA le marché d'études de l'opération Gare des Mines (18e arr.), dont l'intégration de l'Arena 2 « constitue un booster formidable qui nécessite de revoir le projet initial », remarque Jean-François Danon. Un travail doit être mené pour articuler cet équipement avec le programme de logements, de bureaux et d'espaces verts existant, qui dispose désormais d'une thématique : l'activité sportive. Paris Batignolles aménagement pense être titrée fin 2019 pour ce secteur dont le foncier est également propriété de la Ville et de la SNCF... avant sans doute d'être chargée d'autres sites.